

Type Diplôme : MASTER		
COMPOSANTE	DROIT	
MENTION	DROIT DE LA SANTE	
PARCOURS-TYPE	Droit de la Santé et de la Protection Sociale	
Session M2	Session unique	Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2025-13-DEVE-001, relative au régime commun des études et aux modalités générales de contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.
LANGUE ENSEIGNEMENT		
Français		
REDOUBLEMENT		
Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours		
Le redoublement n'est pas autorisé sauf dérogation accordée par le Président sur avis du jury		
PROFESSIONNALISATION		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours		
Stages		
Aucun stage n'est prévu		
Autres modalités		
Les stagiaires ayant obtenu le Diplôme d'Université Droit de la Santé de l'Université Toulouse Capitole peuvent s'inscrire au M2 mention Droit de la santé, parcours Droit de la santé et de la protection sociale. Dans ce cas, ils bénéficient d'un report des notes obtenues dans le cadre du DU.		
Dans l'UE1, le report de notes prend la forme suivante :		
- Report de la note obtenue dans le cadre de l'écrit transversal de 4h déjà passé dans le cadre du DU,		
- La note de l'épreuve orale en "droit de la protection sociale" est prise en compte dans le calcul de la moyenne du contrôle continu de l'UE, en complément des notes obtenues en DU.		
Pour l'UE 4, les stagiaires ont la possibilité de choisir entre rédiger un mémoire ou suivre le DU EDIHL (European Digital Health Law). Dans ce dernier cas, la note globale obtenue au DU constitue la note de l'UE.		
La validation du DU EDIHL entraîne la validation des blocs suivants :		
- RNCP38194BC01 - Mettre en œuvre les usages avancés et spécialisés des outils numériques		
- RNCP38194BC02 - Mobiliser et produire des savoirs hautement spécialisés		
- RNCP38194BC03 - Mettre en œuvre une communication spécialisée pour le transfert de connaissances		
EVALUATION, NOTATION		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours		
Sessions d'examen		
Session unique		
Seconde chance		
/		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours		
Validation		
Moyenne annuelle $\geq 10/20$		
Capitalisation/conservation		
Les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne au moins égale à 10/20		
Compensation		
Les UE et les semestres sont validées isolément ou par compensation.		
Note éliminatoire		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master		
Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master		

MASTER 2		DROIT DE LA SANTE										Session unique			Observation session d'examens
Parcours-type		Droit de la Santé et de la Protection Sociale										Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	CM ligne	Heures TD	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S1	SEMESTRE 3						Oui	Oui						
Bloc	S1	Bloc 4 : Contribuer à la transformation en contexte professionnel : RNCP38194BC04						Oui	Non						
UE	S1	UE 1 : Enseignements fondamentaux	14	99	11,5	16	16	Oui	Oui	CC&CT	CC=1 / CT=3	4	Écrit	5	écrit transverse sur l'ensemble des matières de l'UE
Matière	S1	Introduction au droit public, privé et méthodologie	7	12											matière non évaluée
Matière	S1	Introduction au droit des établissements médico-sociaux	1	12											matière non évaluée
Matière	S1	Le système de santé français	1,5	21	4		4			CCI (CC Intégral)		4			Ces 4 matières font chacune l'objet d'une épreuve du contrôle continu
Matière	S1	Introduction au droit des établissements de santé	2	15	1,5		4			CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Droit de la relation de soin	1	15	6		4			CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Le droit de la protection sociale	1,5	24			4			CCI (CC Intégral)					
	S1	ou Le droit de la protection sociale (pour les personnes ayant validé le DU Droit de la santé)						4	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral		ne concerne que les stagiaires ayant déjà validé le DU Droit de la santé
Bloc	S1	Bloc 5 : Identifier le cadre normatif de la santé et des professions de santé : RNCP38194BC05						Oui	Non						
UE	S1	UE 2: Enseignements spécialisés	19	132	12	16	16	Oui	Oui	CC&CT	CC = 1 / CT = 3	4	Oral	3,5	oral transverse à l'ensemble de l'UE
		Module d'approfondissement							Oui						
Matière	S1	Fonction publique hospitalière	7	18	1,5		3			CCI (CC Intégral)		2			Le contrôle continu porte sur chaque matière
Matière	S1	Droit international et communautaire de la santé	3,5	24	1,5		3			CCI (CC Intégral)			2		
Matière	S1	Droit des contrats médicaux et gestion des établissements de santé privés	3,5	18	1,5		2			CCI (CC Intégral)			2		
		Module de spécialités							Oui						
Matière	S1	Activités biomédicales	3,5	18	2		8			CCI (CC Intégral)		2			Le contrôle continu prend la forme d'un examen transverse
Matière	S1	Droit pharmaceutique		18	2										
Matière	S1	Responsabilité du fait de l'activité médicale		18	2										
Matière	S1	Responsabilité médicale et système d'indemnisation		1,5	18	1,5									
		Total semestre 3	33	231	23,5	32	32								
Semestre		SEMESTRE 4						Oui	Oui						
Bloc	S2	Bloc 4 : Contribuer à la transformation en contexte professionnel : RNCP38194BC04						Oui	Non						
UE	S2	UE 3 : Enseignements complémentaires	10,5	33		9	9	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Santé, protection sociale et données personnelles	3,5	9			2		Oui	CCI (CC Intégral)		2			
Matière	S2	Les marchés publics dans le domaine de la santé et de la protection sociale		12			3		Oui	CCI (CC Intégral)			2		
Matière	S2	Financement de la santé et de la protection sociale	3,5	12			3			CCI (CC Intégral)			2		
Matière	S2	Crises sanitaires et dispositifs de lutte contre les exclusions	3,5				1		Oui	CCI (CC Intégral)			2		
Bloc		Bloc 1 : Mettre en œuvre les usages avancés et spécialisés des outils numériques : RNCP38194BC01						Oui	Non						
UE	S2	UE4 : Mémoire ou voie DU	15,5			19	19	Oui	Oui						
Matière	S2	Formation à la recherche documentaire	3,5				2		Oui	CT (Contrôle terminal)			Rapport/Mémoire		
Matière	S2	Méthodologie du mémoire	12				7		Oui	CT (Contrôle terminal)			Mémoire/Soutenance	3,5	
Matière	S2	DU EDIHL	100				10		Oui	CT (Contrôle terminal)			À déterminer	3	Reprise de la note globale du DU
		Total semestre 4	26	33		28	28								
			59	264	23,5	60	60							12	
		Total année		346,5							358,5				